

Premiers signataires : UL CGT du Pays de Vannes ; UL FO de Vannes, FSU 56 ; Solidaires 56, Gilets Jaunes du Pays de Vannes, groupe libertaire René Lochu...



Appel à rassemblement contre la loi de sécurité globale Pour la liberté d'information et celle de manifester ! Contre une loi liberticide !

Nos organisations s'opposent à la loi dite de « sécurité globale ». Parmi les nombreuses propositions dangereuses de ce texte, trois articles vont limiter la liberté de manifester et d'informer dans des proportions injustifiables :

L'article 21 concerne les caméras portables qui équiperont toutes les patrouilles de police et de gendarmerie. Cela permettra l'**analyse automatisée des images**, et donc la **reconnaissance faciale des manifestants**.

L'article 22 autorise la **surveillance par drones**. Une telle surveillance entraînerait une capacité de **surveillance généralisée de l'espace public**, ne laissant plus aucune place au respect du droit à la vie privée et ne pouvant avoir qu'un **effet coercitif sur la liberté d'expression et de manifestation**.

L'article 24 vise à **empêcher à la population et aux journalistes de diffuser des images du visage de fonctionnaire de police** ou de gendarmerie. Le seul effet d'une telle disposition sera d'accroître le **sentiment d'impunité des policiers violents** et, ainsi, de **multiplier les violences commises illégalement contre les manifestants**.

Enfin, lors des discussions sur **la loi de programmation de la recherche (LPPR)**, s'est glissé un article punissant l'occupation des campus universitaires de peines allant jusqu'à 3 ans de prison et 45.000 euros d'amende ! Le gouvernement remet en cause les libertés syndicales et le principe même de la liberté d'expression sur les campus. Avec des telles peines encourues, il s'agit bien de faire taire des bastions d'opposition aux gouvernements successifs depuis Mai 68.

Bien que le gouvernement ait délibérément maintenu ces débats parlementaires en pleine période de confinement, nous refusons d'être bâillonnés.

Nous appelons les citoyens attachés aux libertés fondamentales d'informer et de manifester à se rassembler* !

**MARDI 24 NOVEMBRE À PARTIR DE 18H00
DEVANT LA PRÉFECTURE DE VANNES**

**Se munir de l'attestation dérogatoire de manifestation Dans le respect des gestes barrière*